



CONGRÈS DES PARCS 2022

Depuis 2017, des architectes et des paysagistes concepteurs imaginent avec les habitants de nouvelles manières d'habiter les villes et villages, dans le cadre de Résidences d'architecture et de paysage.

Chaque résidence est un projet culturel pour créer des rencontres entre des architectes et/ou paysagistes accompagnés d'un ou plusieurs autres professionnels et des élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte spécifique. Cette rencontre « multidisciplinaire » permet d'imaginer de façon collective des « avènements » possibles.

Temps 1 : la concertation

ENTRE BALADE ET ATELIERS

Le temps de la résidence commence par une immersion dans la commune. Elle est rythmée par des temps d'ateliers concertés et des promenades sensibles. Récolter la parole des habitants et faire émerger les enjeux locaux sont les objectifs des 2 phases.

Les informations collectées via cette concertation permettent aux acteurs locaux et au pôle aménagement du parc de préparer un programme pour un futur appel d'offres.



Temps 2 :

ACTIONS ET RESTITUTIONS

La concertation est restituée aux habitants et aux élus sous la forme de plans, de carnets d'actions, de balades sonores ou de visites virtuelles basées la parole recueillie. Sur les plus petites résidences, la restitution va jusqu'à l'atelier participatif avec parfois des plantations ou de petites installations.



Balade sonore



L'APRES RESIDENCE

Le PNR continue d'accompagner les communes pour mener à bien les projets. Par exemple à Sarre-Union, la mairie a concrétisé la transformation d'une maison ancienne, en logements « coachés » grâce aux potentiels révélés lors de la résidence.



Contact

Parc naturel régional des Vosges du Nord
2 place du château 67290 La Petite Pierre
contact@parc-vosges-nord.fr
Tél. : 03 88 01 49 59